

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL du 13 novembre 2023

Présents :

Monsieur Philippe LEJEUNE, **Bourgmestre**
Monsieur Jean-Philippe GOFFIN, Monsieur Joachim VANDER JEUGT, Madame Véronique PREAUX, **Échevins**
Madame Muriel CUCHE, Monsieur Emmanuel WIARD, Madame Annie REMANT, Monsieur Hugues PREVOT,
Monsieur Christian PREAUX, Monsieur Frédéric MANIAS, Monsieur Philippe DEWOLF, Madame Lucie PILATE,
Mademoiselle Alicia BRUNEBARBE, Madame Carole BOUGARD, Madame Florence DUFRANE, **Conseillers**
Madame Estelle LOOSVELD, **Directrice Générale**

La séance débute à 19h05

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2022
2. Présentation du rapport annuel concernant les synergies entre la Commune et le Centre Public d'Action Sociale
3. Divers

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2022

La délibération par 14 oui (A. Rémant ; H. Prévot ; J-P. Goffin ; V. Préaux ; C. Préaux; J. Vander Jeugt ; F. Manias ; Ph. Dewolf ; L. Pilate ; C. Bougard ; F. Dufrane ; A. Leemans; A. Piraux; Ph. Lejeune) est prise comme suit :

Le Conseil Communal siégeant en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, et plus particulièrement ses articles L1124-4 § 5 et L1122-16 ;

Vu le projet de procès-verbal de la séance du 10 novembre 2022 ;

Considérant que celui-ci retranscrit fidèlement les décisions du Conseil communal ;

DECIDE par 14 oui :

Article 1

D'approuver le projet de procès-verbal de la séance du Conseil communal du 10 novembre 2022.

Article 2

De le retranscrire dans les registres.

2. Présentation du rapport annuel concernant les synergies entre la Commune et le Centre Public d'Action Sociale

Le rapport transmis et ci-joint est présenté aux membres.

3. Divers